

CP LE HAVRE

Le Havre, le 27 avril 2023

La journée a commencé par le difficile transfert d'un détenu placé au quartier d'isolement vers 8h30. Détenu, qui rappelons-le, est arrivé en MOS sur l'établissement fin d'année dernière.

Après avoir passé quelques mois à provoquer, menacer et agresser les agents, enfin est arrivé le jour de son départ, que nous aurions souhaité bien avant. **Etait-ce peut-être une mise à l'épreuve de notre chère direction ?**

Ce dernier, pourtant avisé de son transfert à l'appel du matin n'a pas voulu quitter sa cellule lorsque le gradé et les 2 agents du QIQD, équipés, sont venus le chercher. Le gradé prend alors la décision de faire équiper un agent supplémentaire pour effectuer le mouvement vers le greffe.

Le détenu maîtrisé, le trajet vers le greffe fût compliqué, car ce voyou n'a pas arrêté de vouloir mettre au sol les agents et arracher leurs équipements.

Tant bien que mal, il a pu partir vers de nouveaux horizons. Bon courage aux collègues qui auront à le gérer dans les mois à venir.

Vers 11h00, c'est au CD2 qu'un détenu a été reçu par l'officier et la gradée du bâtiment, afin de lui signifier sa descente en régime contrôlé, suite à un CRI pour dégradation de l'interphonie de la cour de promenade.

Le détenu a catégoriquement refusé d'être placé en régime contrôlé, en exigeant à l'officier d'être affecté au quartier d'isolement.

Devant le refus du détenu de rejoindre sa nouvelle affectation au RDC, l'officier du bâtiment décide de sa mise en prévention.

Le voyou, mécontent de cette décision n'a pas hésité un instant à agresser notre collègue en lui assénant un violent coup au niveau du visage avec « des poignées de pompes ».

La réactivité des collègues du bâtiment leur a permis d'intervenir assez rapidement.

Malheureusement, le détenu, étant dans une rage folle, a donné un coup de poing au niveau du visage à une de nos collègues, un coup de coude au niveau du thorax à un autre. Sans oublier que pendant l'intervention 2 autres collègues ont été blessés : l'une aux doigts et l'autre au genou.

BILAN : 5 AGENTS BLÉSSÉS, DONT 3 TRANSPORTÉS A L'HÔPITAL

Une fois de plus, le bureau local **UFAP UNSa Justice** fait le constat de la défiance face à laquelle sont confrontés les personnels de façon journalière.

Nous tenons à les féliciter pour le travail accompli malgré les carences en effectifs des personnels en uniforme.

L'**UFAP UNSa Justice** souhaite un prompt rétablissement à nos collègues et les encourage à déposer plainte.

L'**UFAP UNSa Justice** exige **la sanction maximale** de quartier disciplinaire pour ce voyou.

L'**UFAP UNSa Justice** demande son transfert dans les plus brefs délais.

*Le secrétaire local **UFAP UNSa Justice***

Billy DORILAS